



FOREVER™

*vous souhaite la*

***Bienvenue!***



FOREVER™

What **Matters** Most...



*Benjamin*  
**BRUN**

CHEF COMPTABLE

# Sommaire

## 1) Marge et Frais Professionnels

- Quand déclarer ?
- Quoi déclarer ?
- Comment déclarer ?

## 2) Bonus, Marges sur la boutique clients

- Date de paiement
- Mise à disposition des bulletins
- Bulletins à 0
- Les cotisations sociales

## 3) Les cotisations sociales

- Le Barème
- Relevé des Commissions mensuelles et Bulletin de précompte trimestriel

## 4) Quelques rappels

- Déclaration d'aide aux impôts
- Prescription commerciale
- Nestor



FOREVER™

# MARGE ET FRAIS PROFESSIONNELS

## LA MARGE

- Quand déclarer ?
  - Jusqu'au 1er jour ouvré du mois suivant le mois concerné.
- Quoi déclarer ?
  - La marge réelle issue de vos ventes si elle est différente de celle calculée automatiquement par Forever qui est basée sur le prix de vente conseillé
  - Par Exemple, Vous achetez un C9 en septembre. Forever va calculer la marge à déclarer automatiquement sur ce mois-ci. Si vous n'avez pas vendu le C9, alors il faudra nous informer d'une marge à 0 pour septembre et la déclarer sur le mois de votre vente,
  - NB : Votre marge mensuelle à déclarer ne peut être inférieure à la marge obtenue sur la boutique client
- Comment déclarer ?
  - Sur votre espace FBO vous trouverez le fichier Excel à déclarer via Nestor :
    - ➔ Outils téléchargeables > Fiscalité > Comment déclarer ma marge réelle

FOREVER™

# MARGE ET FRAIS PROFESSIONNELS

## FRAIS PROFESSIONNELS

- Quand déclarer ?

- Jusqu'au 1er jour ouvré du mois suivant le mois concerné.

- Quoi déclarer ?

- Pour les VDI ayant des revenus trimestriels supérieurs à 5454€, il est recommandé de déclarer ces frais chaque trimestre. Pour les autres les frais professionnels sont évalués forfaitairement à 10% de la rémunération brute trimestrielle avec un minimum de 162€
- Ces frais peuvent être de natures suivantes :
  - Frais de réservation de salle (meeting FBO)
  - Déplacements professionnels, Carburant, Hôtel
  - Repas d'équipes...

- Comment déclarer ?

- Vous devez nous adresser, via Nestor, un fichier Excel synthétisant vos frais et pièces justificatives (Pour vérification des montants).

**Attention !!**

**Vous êtes responsable de vos déclarations. Forever ne contrôle pas vos frais mais les utilise afin d'établir vos déclarations.**

FOREVER™

# BONUS & MARGE BOUTIQUE CLIENTS

- Date de paiement

- Entre le 9 et le 15 du mois suivant.
- Ce délai s'explique tout d'abord par les 2 jours laissés pour établir les commandes de rattrapage d'une part mais également par le contrôle et le traitement du calcul des charges sociales assises sur les rémunérations des VDI (spécificité Française)

- Mise à disposition des bulletins

- A partir du 10 du mois suivant.

- Bulletins à 0 €

- Pour des raisons de volumétrie, Les bulletins à 0 € ne sont pas mis dans les espaces FBO. Afin de l'obtenir vous devez en faire la demande sur Nestor tous les mois.



FOREVER™

# LES COTISATIONS SOCIALES

- En tant que VDI vous êtes assimilé salarié uniquement pour le calcul et le règlement de certaines cotisations sociales d'URSSAF
- Forever prend en charge le règlement de vos cotisations. Par la suite ces dernières seront retranchées à vos BONUS & MARGES le cas échéant ou vous seront demandées en remboursement via le service comptable
- Si le montant des cotisations dues à Forever devient trop important , votre compte pourra être suspendu.

- Le Barème de cotisation sociales

Tranche	Revenu Brut avant Abattement (Trimestre)	Cotisations
A'	Inférieure à 444€	0€
A	De 444€ à 605€	27€
B	De 606 € à 1 211 €	54 €
C	De 1 212 à 1 615 €	162 €
D à O	De 1 616 à 5 453 €	Taux réel par assiette
P	> 5 454 €	Taux réel par assiette

- Les cotisations forfaitaires trimestrielles des tranches A,B et C répondent aux mêmes règles de partage que les autres cotisations des VDI (33% à la charge du vendeur et 67% à la charge de l'entreprise) soit pour la Tranche A, 9EUR à la charge du vendeur et 18EUR à la charge de l'entreprise etc...

FOREVER™

# LES COTISATIONS SOCIALES

Revenu brut par trimestre	Assiette forfaitaire par trimestre
Égal ou supérieur à 1 616 € et inférieur à 2 020 €	707 €
Égal ou supérieur à 2 020 € et inférieur à 2 424 €	909 €
Égal ou supérieur à 2 424 € et inférieur à 2 626 €	1 111 €
Égal ou supérieur à 2 626 € et inférieur à 3 030 €	1 414 €
Égal ou supérieur à 3 030 € et inférieur à 3 232 €	1 616 €
Égal ou supérieur à 3 232 € et inférieur à 3 636 €	1 919 €
Égal ou supérieur à 3 636 € et inférieur à 3 838 €	2 222 €
Égal ou supérieur à 3 838 € et inférieur à 4 242 €	2 727 €
Égal ou supérieur à 4 242 € et inférieur à 4 444 €	3 030 €
Égal ou supérieur à 4 444 € et inférieur à 4 848 €	3 535 €
Égal ou supérieur à 4 848 € et inférieur à 5 050 €	3 939 €
Égal ou supérieur à 5 050 € et inférieur à 5 454 €	4 343 €

Pour les tranches de D à O les cotisations sociales sont calculées sur une assiette forfaitaire avec les taux de droit commun ci-dessous :

Cotisations	Taux de cotisations VDI	Taux de Cotisations entreprise
Assurance Vieillesse Plafonnée	6,90%	8,55%
Assurance Vieillesse Déplafonnée	0,40%	1,90%
CSG Déductible	6,80%	
CSG+CRDS non déductibles	2,90%	
Assurance maladie, invalidité, maternité et décès		13%
Contribution solidarité autonomie		0,30%
Allocations Familiales		5,25%

FOREVER™

# RELEVÉ DE COMMISSIONS MENSUEL



**FOREVER LIVING PRODUCTS FRANCE**  
107 BOULEVARD MALESHERBES  
75008 PARIS  
Tél : 0145000550 / Fax : 0145000565

Ref Vendeur : [redacted]  
Nom : [redacted]  
Statut : FBO  
RCS : 000000000

RELEVÉ DE COMMISSIONS N° 330 [redacted] /2023/6

Libellé	Montant	Taux	Commission
Marge Juin 2023	230,38 €	100,00%	230,38 €
Commissions Preferred Customer Juin 2023	37,56 €	100,00%	37,56 €
Bonus de Groupe Juin 2023	86,03 €	100,00%	86,03 €
<b>Total de votre rémunération sur le mois de juin 2023</b>			<b>353,97 €</b>

Commissions brutes dues (Tva non applicable, art. 293 B du CGI)	123,59 €
Solde Cotisations Sociales Trimestrielles VDI Acheteur - Revendeur (VDI soumis à charges sociales)	0,00 €
<b>Total porté au crédit de votre compte*</b>	<b>123,59 €</b>

Autofacturation

Indemnité forfaitaire de 40 € pour retard de paiement. Taux des pénalités de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal.

\*Hors ajustements éventuels sur votre compte (avoir, charges sociales, etc).

Informations du FBO

Période du relevé

Détail des rémunérations reversées

Total Commissions et Bonus

Acompte de cotisations sociales trim

Solde du compte à verser

# FOREVER™

# BULLETIN DE PRECOMPTE TRIMESTRIEL

document imprimé le jeudi 6 juillet 2023 à 15:12

FOREVER LIVING PRODUCTS FRANCE  
 107 BOULEVARD MALESHERBES  
 75008 PARIS  
 Tél : 0145000550 / Fax : 0145000565  
 Email : flpf@foreverliving.fr  
 Siret : 35139772400128  
 URSSAF : 117000001530227698

Réf. Vendeur : [REDACTED]  
 Nom : [REDACTED]  
 N° S.S. : [REDACTED]  
 RCS : 000000000

**BULLETIN DE PRECOMPTE TRIMESTRIEL**  
 2ème Trimestre 2023  
 Du 1er Avril au 30 Juin

Revenus Trimestriels Bruts (Tva non applicable, art. 293 B du CGI)	353,97 €
Frais Professionnels	162,00 €
Revenus Trimestriels Après Abattement	191,97 €
Assiette de Cotisations	
Tranche	A'
Acomptes	0,00 €

Nombre d'heures théoriques du trimestre : - de 120 heures

Rubrique Cotisation	Base	VDI		Société	
		Taux	Montant	Taux	Montant
Cotisation Forfaitaire URSSAF		33,00	0,00	67,00	0,00
<b>Total Cotisations</b>		33,00 %	0,00 €	67,00 %	0,00 €

Total Cotisations Trimestrielles VDI Acheteur Revendeur	0,00 €
Acomptes déjà versés	0,00 €
<b>SOLDE (montant déduit sur les rémunérations du dernier mois du trimestre)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Montant total de vos gains net sur le trimestre en tant que VDI Acheteur Revendeur</b>	<b>353,97 €</b>
Dont Avantages en Nature : 230.38 €	

Informations du FBO

Période du relevé

Détail des rémunérations versées (Marge et Commissions)

Abattement pour frais professionnels 10 % des revenus bruts avec un minimum de 162EUR ou frais réels déclarés

Tranche sur revenus après abattement

Détail du calcul des cotisations

Cotisations sociales à devoir

Revenus nets trimestriels

FOREVER™

# RAPPELS

- Déclaration d'aide aux impôts

- Forever met à disposition des FBO entre avril et mai de chaque année, une note personnalisée vous aidant à remplir votre déclaration d'impôts (N-1) en indiquant l'ensemble de vos revenus ainsi que le nom des cases à remplir
- Attention ! Le fichier d'aide n'est disponible que jusqu'à la fin d'année, il vous est conseillé de le télécharger tous les ans.

- Prescription Commerciale

- Il existe un délai de prescription commerciale entre 2 professionnels pour le règlement de prestations de services (commissions mensuelles) , ce délai est fixé à 5 ans,
- En conséquence, au-delà de ce délai le FBO ne pourra réclamer le paiement de ses anciennes commissions

- Nestor

- Afin de faciliter les échanges avec le service comptable de Forever, veuillez privilégier la plateforme Nestor ! Une réponse est apportée entre 24 et 48h.



FOREVER™

# LIENS UTILES

- Infos VDI :

- <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23962>

The screenshot shows the website 'Entreprendre.Service-Public.fr' with the following elements:

- Logo: RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (Liberté, Égalité, Fraternité)
- Page Title: **Entreprendre.Service-Public.fr** - Le site officiel d'information administrative pour les entreprises
- Search Bar: Rechercher
- Navigation Menu: Accueil, Actualités, Étapes de vie, Thèmes, Démarches et outils, Annuaire de l'administration
- Header: J'aide les services publics à s'améliorer : je **donne mon avis** avec services publics +
- Breadcrumbs: Accueil > Comment faire pour > Devenir vendeur à domicile indépendant (VDI)
- Language: Français
- Page Title: **Devenir vendeur à domicile indépendant (VDI)**

- Immatriculation et changement

- <https://procedures.inpi.fr/?/>

- Seuils VDI

- <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/structures-juridiques/statuts-particuliers/vendeur-a-domicile>

FOREVER™

# LIENS UTILES



## Administratif

Assurez vous de votre conformité aux normes juridiques et éthiques.  
Retrouvez tous les documents complémentaires à ces vidéos dans l'onglet Outils Téléchargeables de votre espace FBO.

Compliance

Fiscalité & comptabilité

## Compliance

Les formations pour le module compliance arriveront bientôt, vous pouvez cependant déjà consulter le module

## Fiscalité & Comptabilité

Retrouvez tous les documents complémentaires à ces vidéos dans l'onglet Outils Téléchargeables de votre espace FBO.



Inscription VDI à l'Inpi



Les Statuts du vendeur à domicile indépendant

FOREVER™